

Professeur : Patrick Turmel

patrick.turmel@fp.ulaval.ca

Pavillon Félix-Antoine-Savard, bureau 538

I BUT DU COURS

Ce séminaire portera sur une famille de théories métaéthiques dont le corpus s'est considérablement développé dans les dernières années : le constructivisme moral. Cette approche est souvent présentée comme une position de compromis face à l'alternative réductrice entre un réalisme moral qui doit postuler l'existence de propriétés métaphysiques difficilement réconciliables avec le monde naturel, et un antiréalisme (subjectiviste ou relativiste) qui rend bien compte de ce que l'on appelle parfois l'exigence pratique de la morale, sa force motivationnelle, mais au prix de son objectivité. Comme l'explique Aaron James, le constructivisme représente « l'espoir [...] d'une troisième voie, une voie où les valeurs sont d'une façon ou d'une autre « construites », et non toujours déjà présentes dans un ordre des choses impersonnel, mais où elles sont néanmoins entièrement objectives au sens qui, ordinairement, a de l'importance pour nous. »

Le constructivisme demeure toutefois une position relativement mal définie, et souvent mal comprise en métaéthique. Nous tenterons dans ce séminaire de mieux comprendre ses tenants et aboutissants, en s'intéressant aux développements récents de la recherche sur le constructivisme métaéthique et en soulevant un certain nombre de questions à son sujet; par exemple, que signifie « construire » la morale ? Comment une morale « construite » peut-elle aspirer à l'objectivité ? Pour ce faire, nous nous intéresserons aux travaux incontournables de Christine Korsgaard et de Sharon Street, à ceux plus récents de Kate Manne, qui posent notamment la question de la place du social et du corps dans la réflexion métaéthique, et enfin à quelques autres contributions très récentes qui nous permettront de mieux cerner l'état des débats sur le constructivisme métaéthique, et de découvrir de nouvelles voies envisagées par les tenants de cette position.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance :

- a. Comprendre les questions centrales de la métaéthique, par le biais d'une étude approfondie d'une position particulière : le constructivisme métaéthique.
- b. Maîtriser les concepts fondamentaux de la métaéthique.

Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- c. Acquérir une meilleure compréhension des différents débats et positions philosophiques en métaéthique, et développer une position critique à leur égard.
- d. Favoriser les habiletés de lecture, la capacité de synthèse et d'argumentation, ainsi que l'esprit critique.

III CONTENU

4 septembre. Introduction

11 septembre. Qu'est-ce que le constructivisme métaéthique?

Christine Korsgaard (2003) « Realism and Constructivism in Twentieth Century Moral Philosophy »

18 septembre. Christine Korsgaard : le constructivisme kantien I

Christine Korsgaard (1996) *The Sources of Normativity* (extraits)

25 septembre. Christine Korsgaard : le constructivisme kantien II

Christine Korsgaard (1996) *The Sources of Normativity* (extraits)

Christine Korsgaard (2008) *The Activity of Reason*

2 octobre. Sharon Street : le constructivisme humien I

Sharon Street (2009) « What is Constructivism in Ethics and Metaethics? »

Sharon Street (2009) « In Defense of Future Tuesday Indifference: Ideally Coherent Eccentrics and the Contingency of What Matters »

9 octobre. Sharon Street : le constructivisme humien II

Sharon Street (2012) « Coming to Terms with Contingency. Humean Constructivism about Practical Reasons »

Sharon Street (2016) « Constructivism in Ethics and the Problem of Attachment and Loss »

16 octobre. Nicholas Southwood : la primauté du raisonnement correct

Nicholas Southwood (2018) « Constructivism about reasons »

23 octobre. Kate Manne : la place du social en métaéthique

Kate Manne (2013) « On Being Social in Metaethics »

Kate Manne (ms.) « A Brief Overview of My Work in Metaethics »

6 novembre. Kate Manne : constructivisme, démocratie et corporéité

Kate Manne (2016) « Democratizing Humeanism »

Kate Manne (2017) « Locating Morality: Moral Imperatives as Bodily Imperatives »

13 novembre. Julia Driver : un constructivisme humien substantiel

Julia Driver (2012) « Feminism and Constructivism »

Julia Driver (2017) « Contingency and Constructivism »

20 novembre. Dale Dorsey : un constructivisme humien perfectionniste

Dale Dorsey (2018) « A Perfectionist Humean Constructivism »

27 novembre. Alex Silk : un constructivisme nietzschéen

Alex Silk (2015) « Nietzschean Constructivism. Ethics and Metaethics for All and None »

4 décembre. Constructivisme et objectivité

Jeroen Hopster (2017) « Two Accounts of Moral Objectivity : From Attitude-Independence to Standpoint-Invariance »

11 décembre. COLLOQUE

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Les séminaires seront organisés autour de courtes leçons magistrales et de discussions.

Avant chaque séance, les étudiant.es devront faire parvenir au professeur, par courriel, quelques questions ou commentaires critiques à propos des lectures prévues et à partir desquels la discussion sera orientée.

Une journée de colloque sur le thème du séminaire clôturera la session. Cette journée se tiendra le mardi 11 décembre 2018. Les étudiant.es intéressé.es pourront y présenter le produit de leur réflexion.

V BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Les lectures obligatoires seront disponibles en ligne.

Des éléments de bibliographie seront présentés aux étudiant.es à chaque séance.

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Un **travail écrit** sous forme de communication, d'environ 12 pages (3000 mots maximum), comptant pour 50% de la note finale. Le travail devra être remis au plus tard le 17 décembre 2018. Critères de correction : clarté et rigueur de la présentation et de l'argumentation, originalité de la réflexion, qualité de la langue.

Avant chaque séance, les étudiant.es devront aussi faire parvenir au professeur des **questions ou commentaires critiques** sur les lectures prévues, qui serviront d'amorce à la discussion. Ils devront être envoyés par courriel le jour précédant le séminaire. Ces exercices comptent pour 40% de la note finale.

La **participation** au séminaire et au colloque de fin de session, et la qualité et la pertinence des interventions comptent pour 10% de la note finale.

Des précisions quant à ces différentes évaluations seront données lors de la première séance de séminaire.

Les travaux seront remis dactylographiés en Times 12 ou l'équivalent, double interligne avec marges de 2,5 cm.

Les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour.

Attention à l'orthographe et à la syntaxe. Jusqu'à 10% des points de chaque travail ou exercice peut être soustrait de la note finale en raison des fautes d'orthographe et de syntaxe (voir la *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au Règlement des études.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Étudiant.es ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>